

DELIBERATION N° 2021/AAO

Autorisant l'attribution de subventions à divers organismes et associations à caractère culturel et sportif
Exercice 2021

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 28 avril 2021,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n°2021/064 du 3 mars 2021, approuvant le budget principal de la Ville de Dumbéa exercice 2021,

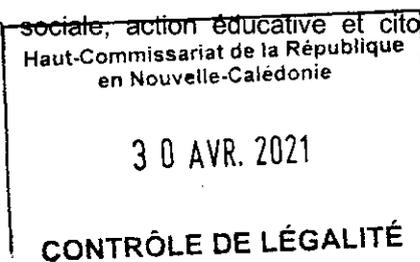
VU les demandes des associations,

VU la note explicative de synthèse n° 2021/033 du 29 mars 2021,

La commission municipale intitulée « cohésion sociale, action éducative et citoyenneté » entendue en séance du 13 avril 2021,

Après en avoir délibéré,

DECIDE:



ARTICLE 1^{er} /

Dans le cadre de la politique en lien avec la vie associative de la commune et de la mise en œuvre du label Ville Active et Sportive, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations et organismes œuvrant et déployant leurs projets sur le territoire communal en 2021 comme suit :

	ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	OBJET	MONTANT
1	Aïkido Club de Dumbéa	1) Organisation d'un séminaire sur l'aïkido 2) Formation de secourisme pour les bénévoles du club	50 000 xpf
2	Association Badminton Club de Dumbéa (ABCD)	1) Organisation de tournoi jeunes 2) Organisation d'une journée portes ouvertes	100 000 xpf
3	Association Dumbéa Basket-ball (ASD Basket-ball)	1) Développement de l'école de basket U5 à U11 2) Organisation du tournoi de Noël 3) Journée initiation handi-basket	200 000 xpf
4	Comité régional de Cyclisme	1) Organisation de la manche finale du Xcaledonia 2021 au parc Fayard et Dzumac 2) Organisation de la 2ème manche du PUMP TRACK CHALLENGE	200 000 xpf
5	Association Les Cavaliers de Dumbéa	1) Création d'une carrière pour l'accueil de personnes handicapées 2) Organisation d'actions éducatives aux profits d'un public ciblé (handicaps moteurs et mentaux et patients du CSSR)	100 000 xpf
6	Dumbéa Football Club	1) Encadrement logistique et sportif du club 2) Ecole de football des jeunes de moins de 18 ans 3) Nettoyage de la mangrove et plantation de cocotiers sur la promenade Jules RENARD	1 000 000 xpf
7	Association Golf de Dumbéa	1) Démocratisation de la discipline golf chez les jeunes de moins de 13 ans avec la gratuité pour des jeunes de la commune ne pouvant payer la cotisation annuelle-	100 000 xpf
8	Association Dumbéa Handball (ASD Handball)	1) Organisation de 2 tournois de mini hand pour les 7 à 11 ans 2) Organisation d'un tournoi seniors et les 30 ans du club 3) Organisation d'un tournoi santé dans le but de sensibiliser contre l'obésité	100 000 xpf
9	Central Sport Sinöj Handball (CS Sinöj Handball)	1) Organisation d'une caravane du handball pendant le temps périscolaire dans divers quartiers de la Ville 2) promotion du handball sur Lifou (jumelage du 17 au 23 janvier 2022)	100 000 xpf

10	Association Karaté Auteuil (AKA)	1) Karaté éducatif et citoyen 2) Karaté loisir santé 3) Organisation de compétitions interne et interclubs 4) Echanges en NC avec des clubs du territoire	100 000 xpf
11	Comité territorial olympique et sportif (CTOS)	1) 2ème volet du programme OPT "Les ailes du sport" : Appel à projet "Aide individuelle à la formation" 2) Sport Santé CIPAC - Appel à candidatures pour formation aux 1ers secours	300 000 xpf
12	Association du CHT de Dumbéa	Organisation de 2 tournois volley-ball et football	150 000 xpf
13	Dumbéa Natation	1) Plan "J'apprends à nager" 2) Dispositif "Aisance Aquatique" 3) Natation bien être seniors 4) Gala de natation artistique 5) Stage de reprise sportive des jeunes nageurs	350 000 xpf
14	Association Dumbéa Pétanque	Création d'une école de pétanque du club	100 000 xpf
15	Union Rugby Club de Dumbéa (URCD)	Jour de Rugby du 24 septembre 2021 Rassemblement de toutes les écoles de rugby du territoire	250 000 xpf
16	Association sportive Collège Edmée Varin	1) Prise en charge des licences des boursiers et permettre au plus grand nombre la participation aux activités de l'AS 2) Participation au cross provincial et territorial	70 000 xpf
17	Association sportive Collège Francis Carco	Organisation du cross du collège de KOUTIO du mercredi 2 juin	70 000 xpf
18	Association sportive Collège Jean Fayard	1) financement des transports pour se rendre aux rencontres UNSS afin de promouvoir la culture sportive 2) Renouveler les maillots de l'AS afin de valoriser la culture et l'image sportive du collège de Katiramona	70 000 xpf
19	Association sportive Collège d'Apogoti – Dumbéa sur mer	1) Organisation cross du collège 2) Achat de tenues de scène pour le concours de danse REX CONTEST	70 000 xpf
20	Association sportive du Lycée Dick UKEIWE	Section boxe pour l'AS le mercredi AM	50 000 xpf
21	Union Sportive de l'Enseignement du 1 ^{er} degré (USEP)	Activités scolaires de l'USEP 1 Diverses rencontres entre les écoles	100 000 xpf
22	Association Sud Apnée (ASA)	Prise et mise en activités sportives des enfants défavorisés des quartiers de la commune de Dumbéa	50 000 xpf
23	Tennis Club d'Auteuil (TCA)	1) Organisation du tournoi open adulte 2) Organisation du tournoi open jeunes	100 000 xpf
24	Association Sportive de Nondoué	Participation au championnat de loisir femmes	50 000 xpf
25	Association pour un nouveau départ pour la vie	Organisation de la course du rein le 22/08/2021	150 000 xpf
26	Association Global Team Dumbéa	Organisation de 3 Global Jam Dumbéa 17 avril 2021, 31 juillet 2021 et 4 décembre 2021	300 000 xpf
27	Association Loisirs & Lumières de Dumbéa	Offrir 2 fois par semaine aux résidents de Dumbéa des cours de taïchi, danse en ligne et yoga	100 000 xpf
28	Association un bel univers	Proposer 4 ateliers théâtre à la médiathèque de Dumbéa	200 000 xpf
29	Association pour le développement des arts et du Mécénat Industriel et Commercial	Création d'une billetterie en ligne	50 000 xpf
			4 630 000 xpf

ARTICLE 2/

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions de partenariat définissant les obligations des associations et organismes subventionnés.

ARTICLE 3/

Les dépenses correspondantes, d'un montant total de quatre-millions-six-cent-trente-mille francs (4 630 000 F) seront imputées au budget principal de la Ville de Dumbéa, en section de fonctionnement, au chapitre 65, intitulé « autres charges de gestion courante » exercice 2021.

ARTICLE 4/

Conformément aux dispositions R 421-1 et R421-2 du code de justice administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et /ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ».

ARTICLE 5/

Le Maire et le Trésorier de la Province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissariat Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

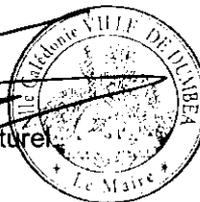
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 28 AVRIL 2021

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 28 AVRIL 2021

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :	
SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
SAG	- 1
AFFICHAGE	- 1
SERVICE DES FINANCES	- 1
SERVICE DES SPORTS	- 1
DCJS	- 1
DAF	- 1
TRESORIER PROVINCE SUD	- 1
BENEFICIAIRES	- 29

